



SOMMAIRE

1. Préambule
2. Approbation CR CA 10/06
3. Point financier 2022
 - Suivi des règlements
 - Placements/Trésorerie
 - Réinscriptions 2022
 - Aides accordées CT
 - Aides accordées LT
4. Point moteurs
 - Stock
 - Planning
 - Commandes
5. Accidents
 - Suivi accidents 2022
6. Point ARAPA / FGS
7. Communication / Sensibilisation ANEPVV
8. Clubs
 - Cahors
 - Vichy
 - Vinon.
9. QUESTIONS ET POINTS DIVERS
 - Préparation Tarifs 2023
 - Administrateurs 2023
 - Permanences Collaboratrices
 - Prochain CA

Présents Présentiel

Pierre **ALBERTINI**

JOSEPH **BOCCIARELLI**

CHRISTIAN **BON**

Georges **CHEVALET**

GERARD **CHIOCCI**

GERARD **COUTELIER**

Bernard **GUILLEMIN**

GILLES **HUG**

Daniel **PERCIAUX**

Patrick **PORRET**

Présent Distentiel

Absent excusé

DANIEL **GAIME**

JEAN-MICHEL **ROY**

1. PRÉAMBULE

Conseil d'administration en présentiel.

Début de travaux du conseil d'administration du 30/09/2022 à 10 h 15.

2. APPROBATION DES COMPTES RENDUS

Le compte rendu du conseil d'administration du 10 juin 2022 est approuvé à l'unanimité des présents.

3. POINT FINANCIER

SUIVI DES RÉGLEMENTS DES CLUBS :

Pourcentage du suivi des règlements au 30 09 2022 :

- Pourcentage du total réglé à ce jour : 89,30 %
- Pourcentage du total partiellement réglé à ce jour : 10,70 %
- Pourcentage de clubs sans aucun règlement : 0,66 %
- Il a été décidé que désormais nous renouvelerions les informations préalablement à l'échéance.

PLACEMENTS et TRÉSORERIE :

Placements CIC et CM Paris pour 1,444 690 M€
(Le taux du livret OBNL TRIPLEX n'est plus rémunéré qu'à 0,10 %)
Disponibilités CIC et CM Paris pour 1,368 957 M€

Récapitulatif : Placements Long Terme 2 847 K€
Récapitulatif : Total Court Terme et Long Terme 4 510 K€

Évaluation des encours des aides à Long Terme 276 K€
Évaluation des encours des aides à Court Terme 40 K€
Valorisation siège social Sèvres. 270 K€

Total des avoirs 4 495 K€

RÉINSCRIPTION 2022 :

Nombre d'associations inscrites : 151

Nombre d'associations inscrites en prévoyance : 89

Aides accordées à court terme en 2022 :

Montant : 20 000 €

Association TOMATO

- **Vote d'accord à l'unanimité du Conseil d'Administration pour le renouvellement d'une bourse à hauteur de 500 €.**

Aides accordées long terme en 2022 :

Montant : 30 000 €

4. POINT MOTEURS

STOCK :

Peu d'évolution concernant les moteurs.

PLANNING :

AUCH,

Moteur livré, monté, indications de température non conformes, moteur démonté puis repassé au banc à Castelnaudary sans détecter de surchauffe. Moteur remonté générant d'importants frais imputés en prévoyance à hauteur de 3 000€.

BORDEAUX, cylindres en attente, dépassement du potentiel.

TARBES, courant 2023,

SAINT GIRONS, reporté en 2023.

OLORON,

Le moteur a été acheminé à Castelnaudary.

Une VNIP sera engagée. Il restera 1000 heures de potentiel.

PIERRELATE,

Magnéto défaillante. RECTIMO échange standard (2 000€) pour un moteur livré en mars 2021.

Question concernant la réglementation européenne pour la garantie à 2 ans. Nous demanderons à ce que la date de garantie soit obligatoirement portée sur le bon de livraison.

COMMANDES :

L'important sont les cylindres que nous n'arrivons pas à recevoir.

- KRISTAL en attente 6 cylindres Lycoming et 8 cylindres alternatifs de la société Superior Air Parts. (*fin décembre 2022*)
- FRANCE AERO 2 x 4 cylindres kit complets (*pas de date*)
- BOEING kit de 4 cylindres (*mi-décembre 2022*)

Au total 26 cylindres en attente dont 2 à rendre à l'ENAC qui nous avait fait une avance

VERRIERES

Réflexions pour lancer la construction d'un lot de verrières.

CEINTURES

Un fournisseur français pourrait nous produire un lot de 10 ensembles.

La garantie court à partir de la date de la Form1.

5. ACCIDENTS

ACCIDENTS 2022 :

Au titre du parc inscrit 2022 à l'ANEPVV, nous avons enregistré 27 événements.

L'enregistrement DGAC fait apparaître 40 accidents et nous déplorons 4 morts.

Nous retrouvons toujours les mêmes types d'accidents mais notons 3 accidents d'accrochages du relief en montagne, des positions hautes, des atterrissages en campagne et exceptionnellement l'effet d'un orage sur une flotte de planeurs en retour de seuil de piste.

Une panne moteur n'est pas remboursée mais si elle a pour conséquence un accident, l'accident est remboursé. Il est rappelé que nous couvrons le remplacement de l'activité.

- **Le moteur d'un moto-planeur ou planeur motorisé doit être inscrit en prévoyance.** (amendé l'article 4.1 par rapport 4.2.5) pour être couvert.

6. POINT ARAPA / FGS 2022

La Fédération vient de signer avec l'Armée de l'Air et de l'Espace un contrat pour la mise à disposition et l'entretien de son parc planeur sur 10 ans. Le Parc sous la coupe la SAS FGS et couvrira environ 46 machines.

Dans ce cadre il y a nécessité de personnel, de compétences et d'habilitations pour garantir le suivi. Les activités et le personnel de l'ARAPA seront intégrés dans la SAS FGS avec transfert de l'AOT.

L'ARAPA est actuellement en incapacité de tenir ses engagements de règlements financiers vers les tiers à hauteur de 80 000€ environ.

L'actif actuellement se concentre sur le stock (52 000€ sous-évalué lors de l'AG) ainsi que les matériels et outillage (à évaluer après amortissements). Pour récupérer le prorata nous demandons une convention ANEPVV intégrant FGS, ARAPA, CNVV et FFVP.

Nous ne disposons pas de réponses concernant nos diverses relances tant pour les prêts que les retours sur travaux.

Il est décidé d'adresser un courrier de mise en demeure pour éviter l'implication de l'ANEPVV dans une future réorganisation de l'association.

- Il reste actuellement un prêt remboursable pour 13 K€ au travers des travaux réalisés par l'atelier.
- Il reste également 20 K€ sur un prêt d'un montant de 30 K€. Remboursement 2000 €/mois.
- Il est demandé à Pierre ALBERTINI de préparer un courrier d'alerte avec les points à préciser sur les conséquences des encours de prêts.

L'AG de l'ARAPA s'est tenue le 28 juin 2022.

Le hangar Nicolas de Vinon nous revient actuellement à 5000 € par an.

7. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION ANEPVV

Pas de proposition à ce jour. Patrick PORRET adressera son plan à Daniel GAIME et Daniel PERCIAUX qui en discuteront en visio-conférence.

Les thèmes concerneront les statuts, le règlement intérieur, le siège, qu'est-ce que l'ANEPVV, les accidents et quel est son apport aux associations.

8. CLUBS

CAHORS :

Ce club a réinscrit son remorqueur en prévoyance sans inscription de ses planeurs.

L'article 5.2 du RI est dévoyé. Un courrier a été adressé à l'association pour l'informer de l'irrégularité.

Actuellement le solde Prévoyance est de 7200€, le solde Accident est de 6200€.

- ***Le conseil décide de clôturer le compte prévoyance en remboursant au club le montant de son crédit remettant le club en conformité avec le RI.***

VICHY :

Cotisation réglée.

VINON:

Suite aux dégâts nous attendons les décisions de l'association.

LILLE :

Demande de trésorerie pour l'achat d'un ASK 21 B neuf.

Attente de la demande club sollicitant une aide de 50 à 70 K€.

- ***Vote d'accord à l'unanimité du Conseil d'Administration.***

9. QUESTIONS ET POINTS DIVERS

PRÉPARATION DES DONNÉES ACTUALISATION TARIFS 2023

Attente d'une réflexion des administrateurs pour le CA du 02 décembre 2022.

Décision des taux 2023 au prochain Conseil d'Administration.

Réfléchir minoration-majoration concernant la prévoyance soit une formule ou un bornage en pourcentage ?

Décision au prochain Conseil d'Administration pour RI 2023.

RECHERCHE DE NOUVEAUX CANDIDATS ADMINISTRATEURS

SORTANTS :

Joseph BOCCIARELLI, Gilles HUG, Jean-Michel ROY.

AUTRES POINTS DIVERS

Siège :

Notre tarif électricité sera augmenté en 2023.

Nos charges subiront vraisemblablement une augmentation de 20% en 2023.

Que peut-on imaginer pour le réchauffement climatique ? Climatisation, Électricité, Transports... ?

Séminaire :

Saint Auban 11 au 13 novembre 2022

Présidents CRVP et Commissions :

- Présence Président ANEPVV Christian BON
- Président CRVP Hauts de France Georges CHEVALET
- Président Commission Voltige FFVP Daniel PERCIAUX

AG 2023 :

L'AG FFVP 2023 se tiendrait à Troyes du 18 et 19 mars 2023

L'AG ANEPVV se tiendrait le 17 mars 2023

- Gilles HUG et Patrick PORRET se rendront à Troyes avec nos collaboratrices pour préparer les diverses formalités.

Horaires des collaboratrices :

Sont présentes au siège :

- Lundi - Angélique et Floriane
- Mardi - Floriane
Angélique Télétravail
- Mercredi - Floriane
Angélique Télétravail le matin
- Jeudi - Angélique et Floriane
- Vendredi - Angélique
Floriane en télétravail le matin

DATE À RETENIR

**Prochaine réunion du CONSEIL d'Administration
Présentiel**

Vendredi 02 décembre 2022 à 09 h 45

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée vers 13 h 10

Rédacteur Daniel PERCIAUX